

**CA10 08 0321**

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 19 avril 2010, à 9 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Laval Demers  
Aref Salem

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA10 08 0322**

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 19 avril 2010.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 19 avril 2010.

**ADOPTÉ.**

---

**CA10 08 0323**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1093984005 relatif au projet de bail par lequel la Ville loue à la Légion Royale Canadienne Succ. 98, St-Laurent, une unité (partie privative) située dans un immeuble situé au 4885, boulevard Henri-Bourassa Ouest.

ATTENDU la résolution numéro CA10 08 0159 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 2 mars 2010 et approuvant une convention d'usufruit entre la Société d'habitation et de développement de Montréal et la Ville pour une unité (partie privative), désignée comme étant le lot numéro 4 425 730 au cadastre du Québec et située dans l'immeuble détenu en copropriété divise sis au 4885, boulevard Henri-Bourassa Ouest, pour un terme de trente ans, débutant à la date de signature de la convention;

ATTENDU la résolution numéro CA10 080160 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 2 mars 2010 et approuvant le projet de bail par lequel la Ville loue à la Légion Royale Canadienne Succ. 98, St-Laurent, une unité (partie privative) de l'immeuble située au 4885, boulevard Henri-Bourassa Ouest, pour un terme de cinq ans, et moyennant un loyer mensuel de 850 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail.;

ATTENDU qu'avant la signature du bail, il a été convenu entre les parties de rajouter une clause à l'effet de permettre au locataire l'accès au local communautaire appartenant au locateur (identifié local 107B), sur autorisation de celui-ci et ce, de façon ponctuelle et à titre gratuit;

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'autoriser l'ajout au bail à être signé avec la Légion Royale Canadienne Succ. 98, St-Laurent, d'une clause à l'effet de permettre à la Légion Royale Canadienne Succ. 98, St-Laurent, l'accès au local communautaire identifié comme le local 107B, situé au 4885, boulevard Henri-Bourassa Ouest, sur autorisation de la Ville et ce, de façon ponctuelle et à titre gratuit.

**ADOPTÉ.**

*Le 19 avril 2010*

**CA10 08 0324**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1103950021 relatif à la nomination temporaire d'un directeur d'arrondissement.

ATTENDU le congé de maladie du directeur d'arrondissement, monsieur Serge Lamontagne;

ATTENDU qu'il y a lieu d'assurer l'intérim à la Direction de l'arrondissement jusqu'à son retour;

ATTENDU l'intervention de la Direction des relations professionnelles, de la rémunération et des avantages du Service du capital humain;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'autoriser la nomination temporaire de monsieur Claude Charette au poste de directeur d'arrondissement, du 19 avril au 4 juin 2010.

ADOPTÉ.

---

**CA10 08 0325**

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA10 08 0326**

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

De lever la séance à 9 h 50.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---